

Courriel n°16

----- Message transféré -----

**Sujet :** TR:Courrier à l'attention de Mme Le Du Enquêtrice  
Public

**Date :** Mon, 28 Dec 2020 13:36:13 +0000

**De :** stephanie <[stephanie\\_allanot@hotmail.fr](mailto:stephanie_allanot@hotmail.fr)>

**Pour :** [mairie.le.saint@gmail.com](mailto:mairie.le.saint@gmail.com) <[mairie.le.saint@gmail.com](mailto:mairie.le.saint@gmail.com)>

Bonjour,

Vous trouverez ci joint mon courrier.

Cordialement

Mme DAUCHEZ ALLANOT

-----

Stéphanie DAUCHEZ ALLANOT

3 Rue Marguerite Yourcenar

29300 Quimperlé

[Stephanie\\_allanot@hotmail.fr](mailto:Stephanie_allanot@hotmail.fr)

Objet : Carrière Guernanbigot

Quimperlé le 08/12/20

Mme LE DU enquêtrice public,

Je vous écrit ce jour, car il m'est impossible de venir à votre rencontre, afin de vous exprimer mon inquiétude quant à l'extension de la carrière de Guernanbigot.

Mes parents M et Mme ALLANOT y sont installés depuis maintenant 38 ans, une propriété, pour laquelle ils ont consacré une vie de travail, qu'advendra-t-il de leur propriété une fois l'extension de la carrière validée, pensez-vous que s'ils souhaitent quitter leur hameau pour éventuellement s'installer à proximité de commodités, ils trouveront acheteurs, pour un prix équivalant à l'investissement d'une vie ?

Je ne vous parlerai pas de l'impact environnemental que cette extension représente, je n'en ai pas le savoir, cependant mes connaissances en santé me permettent de tirer la sonnette d'alerte.

Oui je suis inquiète en ce qui concerne la santé de mes parents, mais aussi de mes enfants.

Mon mari et moi étant très actifs professionnellement, mais aussi par choix, nous faisons garder nos 3 enfants, Richard 7 ans, Agnès 5 ans et Alexandre 3 ans, par mes parents. Ce mode de garde, leur permet de développer un lien fort avec leurs grands-parents, mais également de profiter de l'air et des joies de la vie à la campagne.

Ce choix nous l'avons également fait pour notre fils aîné. Richard qui souffre d'un asthme sévère ; (classification de l'asthme)

	Asthme intermittent		Asthme persistant		
		Léger	Modéré	Sévère	
Fréquence des symptômes	< 1 à 2 fois par semaine	> 1 fois par semaine mais non quotidiens	quotidiens	permanents	
Fréquence des symptômes nocturnes	< 2 fois par mois	3 à 4 fois par mois	> 1 fois par semaine mais non quotidiens	Fréquents : 7 fois par semaine	
Fréquence des crises	Crises brèves	Crises pouvant retentir sur l'activité et le sommeil	Crises retentissant sur l'activité et le sommeil	Crises fréquentes	
Prise de bronchodilatateurs inhalés de courte durée d'action	Aucune	> 2 fois par semaine mais non quotidiens	Utilisation quotidienne	Utilisation pluri-quotidienne	
Retentissement sur l'activité physique	Aucune	Limitation mineure	Limitation significative	Limitation majeure - activités physiques limitées	
Spirométrie	VEMS > 80 % des valeurs théoriques	VEMS > 80 % des valeurs théoriques	VEMS entre 60 et < 80 % des valeurs théoriques	VEMS < 60 % des valeurs théoriques	
Variabilité du DEP	< 20 %	entre 20 et 30 %	> 30 %	> 30 %	

Classification de l'asthme chronique

Mon fils est en permanence sous traitement (corticothérapie, bronchodilatateur, nébulisation ponctuelle, anti histaminique), un traitement lourd pour un petit garçon, en faisant abstraction des rendez-vous trimestriels chez le pneumologue, des bilan sanguins et autres radio pulmonaire.

Je suis inquiète, le travail de la pierre dégage des particules dans l'air, du silice cristalline : La voie de pénétration de la silice cristalline dans l'organisme est la voie respiratoire. Les poussières dangereuses sont les plus fines qui peuvent atteindre les alvéoles pulmonaires et s'y déposer. Les poussières de silice cristalline peuvent induire une **irritation** des yeux et des voies respiratoires, des **bronchites chroniques** et une fibrose pulmonaire irréversible nommée **silicose**. Cette atteinte pulmonaire grave et invalidante n'apparaît en général qu'après plusieurs années d'exposition et son évolution se poursuit même après cessation de l'exposition. Cette **pneumoconiose fibrogène** est induite par l'inhalation de particules de silice cristalline. Si la forme aiguë de la maladie est devenue exceptionnelle en France, la forme chronique est encore présente. Les signes cliniques (essoufflement, toux, crachats) apparaissent souvent tardivement après l'exposition. Le diagnostic est principalement radiologique avec notamment des opacités nodulaires prédominant généralement aux sommets. La fonction respiratoire est touchée tardivement, conduisant à un trouble ventilatoire mixte. Même après arrêt de l'exposition, la silicose continue de s'aggraver et évolue vers l'insuffisance respiratoire chronique et l'insuffisance cardiaque. Des complications peuvent s'ajouter : surinfections, pneumothorax voire cancer broncho-pulmonaire.

Mon fils étant sous bronchodilatateur (dilatation des alvéoles pulmonaire) il est d'autant plus exposé à cette pollution. J'ai peur, pour sa santé, j'ai peur d'une exacerbation de son asthme, j'ai peur de voir d'autres pathologies respiratoires apparaître (Broncho Pneumopathie Chronique Obstructive, pour n'en citer qu'une), la pollution de l'air est un véritable fléau sur la santé, côtoyant en service hospitalier cette pathologie, les personnes atteintes ont une sensation d'étouffement, nécessitant une assistance respiratoire, Entrez dans un SSR de pneumologie et vous pourrez constater l'impact de la pollution sur l'organisme. Que dois je faire, arrêter de travailler pour garder mes enfants et préserver leur santé ? Faire porter un masque en permanence à mes enfants ?

J'ai pris le temps de lire le dossier remis par la société Pigeon, je me suis particulièrement arrêtée sur les points concernant la pollution de l'air, j'avoue avoir relevé des éléments qui me semblent incohérents.

Ci-dessous passage de l'étude :

### 1.5.2 POUSSIÈRES

Aucun suivi du niveau d'empoussièrement n'existe localement.

Le site est générateur d'envols de poussières limités du fait de la faible production. La carrière n'est d'ailleurs actuellement pas soumise à une obligation de mesure périodique des retombées de poussières dans l'environnement du fait de cette faible production.

Compte-tenu de la faible production du site, ce dernier n'est et ne sera pas soumis à des mesures périodiques des retombées de poussières dans l'environnement.

Des envols peuvent avoir lieu lors de période de temps sec et venté par vent de Nord-Est. Précisons que les vents dominants de Ouest-Sud-Ouest sont chargés d'humidité.

Le maillage large utilisé lors des tirs de mines pour la foration de blocs permet aussi de réduire les quantités de poussières émises.

#### ❖ Conclusion

Vis-à-vis du risque de pollution de l'air, les mesures mises en œuvre permettront de les limiter à un degré acceptable et compatible avec la sensibilité environnementale du site.

En effet comment est il possible d'apporter des éléments concrets alors qu'il n'y a pas de suivi d'empoussièrement d'effectué, à partir de quel moment peut-on conclure que la pollution de l'air est à un degré acceptable ? Acceptable pour qui? Quelqu'un de passage ? Quelqu'un qui vient de façon ponctuelle ou quelqu'un qui y vit ?

#### **1.5.4.1 Émissions gazeuses liées au trafic routier autour du site**

Le gaz principal émis est le CO<sub>2</sub>. Les autres gaz, plus « polluants », sont :

- NO<sub>x</sub> : oxydes d'azote,
- CO : monoxyde de carbone,
- HC ou COVNM : hydrocarbures ou Composés Organiques Volatils Non Méthaniques,
- PM : particules fines minérales PM 10 et PM 2,5,
- SO<sub>2</sub> : dioxyde de soufre.

Il est actuellement très difficile d'estimer l'influence de ces sources dans le niveau de concentration des gaz dans le secteur (voir chapitre III.9).

Une nouvelle fois, il n'est pas possible de déterminer l'impact de pollution. Je m'interroge donc sur la valeur de ce dossier, il est inacceptable d'exposer des riverains à des nuisances polluantes, impactant directement la santé en se basant sur des écrits non fondés.

Je vous remercie Mme LE DU, enquêtrice public, de permettre à mes enfants de continuer à profiter de la quiétude de Guernanbigot, en préservant leurs santé ainsi que celle de mes parents.

Je me tiens à votre disposition si vous souhaitez de plus amples informations, (prescription ou certificat médical de mon fils...).

Cordialement

Mme DAUCHEZ ALLANOT